



Jean Alain Margarit Président du **syndicat National des Etablissements Résidences pour les personnes Agées**, s'est confié à notre micro pour nous parler de la signature entre le Synerpa et le Ministère des personnes Agées représenté par Madame la Ministre Michèle Delaunay.

Ce sont des bonnes nouvelles pour les personnes âgées et les retraités déclarent monsieur Margarit. Cette **convention d'embauche concerne 1000 contrats d'avenir** **sur les deux ans qui viennent.**

Le Synerpa continu t'il va faire la promotion auprès de ses adhérents de l'intérêt pour le pays de signé ce type de contrat. Il nous parait extrêmement important de pouvoir répondre à l'accroissement du chômage par ces métiers d'avenir. Ce sont des métiers où l'on peut développer une carrière, c'est le sens de cette signature de convention.

Ces formations s'adressent tout d'abord à des personnes qui sont en rupture de recherche d'emploi, à des jeunes de moins de 25 ans, dont la première de nos missions va être la formation. Des crédits ont été débloqués, et des conventions ont été passées avec la CNSA. Nous même avec nos organismes collecteurs, avons négocié des prises en charge, pour mettre en place des formations spécifiques à destination de ces jeunes publics

Pour se renseigner, il convient, selon monsieur Margarit, de se rapprocher des établissements les plus proches, pour y trouver toutes les informations nécessaires.

Interview de Monsieur Jean Alain Margarit